REPUBLIQUE DU BENIN - MINISTERE DE LA SANTE
CENTRE NATIONAL HOSPITALIER UNIVERSITAIRE HUBERT K. MAGA

01 BP : 386
(+229) 21 30 06 56
www.cnhu-hkm.org
prmp.cnhu.hkm@gmail.com

Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA

Objet : Sélection d'un prestataire pour la maintenance tous risques du VPSA GAZ SYSTEME du CNHU-HKM par accord-cadre biannuel à bons de commande

Référence de l'AAO : S_DEM_105080

Avis n°: 1452/MS/CNHU-HKM/DG/PRMP/SP-PRMP/DMDAC/STFS/SA

Identification de la procédure : Appel d'offres ouvert national sans préqualification

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA « CNHU-HKM », version 2 publié sur le portail web des marchés publics le 22 mai 2025.

BON A LANCER

2. Le CNHU-HKM a obtenu dans le cadre de son budget des fonds, afin de financer son plan de travail annuel 2025, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché n°S_DEM_105080, relatif à la sélection d'un prestataire pour la maintenance tous risques du VPSA GAZ SYSTEME du CNHU-HKM par accord-cadre biannuel à bons de commande.

3. Le Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA (CNHU-HKM) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : la maintenance préventive et curative de la centrale d'oxygène VPSA de marque Gaz Système selon les recommandations du fabricant. Les services sont constitués en lot unique. Aucune variante ne sera acceptée.

La présente procédure aboutira à la signature d'un accord-cadre mono attributaire qui sera mis en œuvre par émission de bons de commande successifs sur l'ensemble de sa période de couverture,

conformément à l'article 41 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020, portant code des marchés publics en République du Bénin.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Monsieur Charbel Térance AGBODJELOU, Personne Responsable des Marchés Publics ; courriel prmp.cnhu.hkm@gmail.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics situé dans le bloc administratif du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA « CNHU-HKM », Avenue Pape Jean-Paul II, les matins de **8 heures à 12 heures 30 minutes** et les soirs de **14 heures à 17 heures 30 minutes**, heure locale (GMT +1).

6. Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCER

Exigences	Pour les anciennes entreprises	Pour les entreprises naissantes et celles n'ayant pas encore 3 années d'existence
1 **Exigences techniques et expériences**	1- Être une entreprise exerçant dans le domaine de **la maintenance des équipements biomédicaux** clairement défini dans justifié par le registre de commerce ou les statuts. 2- Avoir effectivement exécuté avec satisfaction en tant que prestataire, ou sous-traitant au cours des trois (3) dernières années (2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours, **au moins deux (2) marchés de livraison ou de maintenance de générateurs d'oxygène, d'un montant hors taxes au moins égal à cent soixante millions (160 000 000) F CFA chacun**, justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception,, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé. 3- Disposer d'un personnel clé dont les profils, qualifications et expériences doivent être conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification. 4- Disposer des moyens matériels conformes à ceux indiqués au point 6 de la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualifications.	1- Être une entreprise exerçant dans le domaine de la **maintenance des équipements biomédicaux**, justifié par le registre de commerce ou les statuts. 2- Disposer d'un personnel clé et d'un personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences doivent être conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification. 3- Disposer des moyens matériels conformes à ceux indiqués au point 6 de la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification.
2 **Exigences financières**	1- Avoir réalisé au cours des trois (3) dernières années (2022, 2023 et 2024), un chiffre d'affaires moyen annuel au moins égal à **deux cents millions (200 000 000) F CFA**, justifié par les états financiers présentés dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2. 2- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : seize millions six cent soixante-six mille six cent soixante-sept (**16 666 667**) Francs CFA, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.	1- Les entreprises naissantes produiront le bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois (3) années d'existence fourniront les états financiers de leurs années d'existence, dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2. 2- Produire une attestation d'assurance des risques professionnels couvrant la responsabilité civile professionnelle d'un montant minimum de **deux cent vingt millions (220 000 000)** FCFA. 3- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : seize millions six cent soixante-six mille six cent soixante-sept (**16 666 667**) Francs CFA, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

BON A LANCER

Voir le dossier d'appel d'offres (à la sous-section c) pour les informations détaillées.

7. Le délai d'exécution de l'accord-cadre est de deux (2) ans non renouvelables. Le délai d'exécution des prestations sera indiqué dans chaque bon de commande.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du 17/07/ 2025, les matins de **8 heures à 12 heures 30 minutes** et les soirs de **14 heures à 17 heures 30 minutes**, (heure locale « GMT + 1 »). Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics situé dans le bloc administratif du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA « CNHU-HKM », Avenue Pape Jean-Paul II à Cotonou Tél. +229 21 30 06 56. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

BON A LANCER

9. Les offres seront rédigées en langue française et devront être déposées en deux (2) exemplaires physiques à savoir un (1) original et une (1) copie, ainsi qu'une (1) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne responsable des marchés publics situé dans le bloc administratif du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. Maga (CNHU-HKM), avenue Pape Jean Paul II à Cotonou Bénin, au plus tard le 12/08/ 2025 à 10 heures (heure locale « GMT + 1 »). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après Salle de réunion de la Direction Générale du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. Maga « CNHU-HKM » située à côté du bureau du Directeur Général du CNHU-HKM, avenue Jean Paul II, Cotonou Bénin le 12/08/ 2025 à 10 heures 30 minutes, heure locale (GMT + 1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **deux millions (2 000 000) francs CFA.**

En ce qui concerne les micro, petite et moyenne entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (**90**) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

La Personne responsable des marchés publics

CENTRE NATIONAL HOSPITALIER UNIVERSITAIRE Hubert K. MAGA COTONOU
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Charbel Térance AGBODJELOU

BON A LANCER